RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02137
Numéro SIREN : 808 386 270
Nom ou dénomination : FOUCHER

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2017 sous le numéro de dépôt B2017/013744

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *GRENOBLE*

Date : 06/09/2017

1321933

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/013744**
n°de gestion : **2014B02137**
n°SIREN : **808 386 270 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 06/09/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

FOUCHER - Société par actions simplifiée
3 chemin Des Provendes 38800 Champagnier -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1321933

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2017

Désignation de l'entreprise SAS FOUCHER — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 3 CHEMIN DES PROVENDES 38800 CHAMPAGNIER

Numéro SIRET * 8 0 8 3 8 6 2 7 0 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 3

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122016 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122015 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014	1 383	016	924	459	921
	Immobilisations corporelles *	028	560	030	205	355	495
	Immobilisations financières * (1)	040	793 385	042		793 385	793 385
	Total I (5)	044	795 329	048	1 129	794 200	794 802
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	14 400	070		14 400	
	Créances (2) — Autres * (3)	072	238 047	074		238 047	313 649
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	31 572	086		31 572	21 040
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	284 019	098		284 019	334 689
	Total général (I+II)	110	1 079 348	112	1 129	1 078 219	1 129 491

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	100	
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	113 989	
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	50 138	114 089
Provisions réglementées	140	312	156
Total I	142	165 539	115 245
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156	438 927	520 449
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 542	2 620
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 446 193)	172	470 211	491 177
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	912 680	1 014 246
Total général (I + II + III)	180	1 078 219	1 129 491

Reçu(e) au Greffe le : 06 SEP. 2017

Vous le n° A32444

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	355 385
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOUCHER

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122016 (1)	Exercice N-1 clos le 31122015 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	171 380 / 107 016
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	2 / 1 306
	Total des produits d'exploitation hors T.V A. (I)		232	171 382 / 108 322
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 10 439 - immobilier)		242	38 353 / 18 699
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 168)		244	1 978 / 233
	Rémunérations du personnel *		250	84 274 / 41 694
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	32 626 / 15 877
	Dotations aux amortissements *		254	602 / 527
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	6 / 0
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	157 839 / 77 029
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	13 544 / 31 292
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	50 000 / 100 010
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	11 840 / 13 811
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 ; dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 (VI)		300	156 / 193
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	1 410 / 3 210
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	50 138 / 114 089

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	50 138	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
	Amortissements excédentaires (art 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles *	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033.not)	324	1 410	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	7 720	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44 sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990			
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346			350 49 867
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	9 401	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col 1 Déficit col. 2	370	9 401	372

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 367 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 2 367 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	2 367
Total	2 367

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000		1 000		1 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
FRAIS DE CONSTITUTION	1 383	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais acquisition sur titres	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.
Ils sont augmentés de certains frais engagés pour leur acquisition (droits d'enregistrement) d'un montant de 775 euros et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des charges à payer

	Montant
CH.à PAY.HONOR.COMM/CPTES	
- FNP HON.CAC MARREL	1 500
CH.à PAY.CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	2 191
CH.à PAY.CHARGES SOC/CP	
- Provisions pour congés payés	972
Total	4 663

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	232 086		

AUTRES CREANCES :

ABC PRECISION : 190 326 EUROS
ABC 38 : 41 760 EUROS

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art 531-2/9)

		Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :		438 927
- EMPRUNT ACQUISITION TITRES FILIALES	438 927	
Total		438 927

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT COOPERATIF ACQUISITION TITRES FILIALES
Montant initial de cette garantie : 600 000
Montant restant dû en capital : 438 927
Date de fin d'échéance de la garantie : 22/12/2021
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DES 600 TITRES ACQUIS DE LA SAS ABC38
: A HAUTEUR DE 600 000 EUROS

Emprunt du : CREDIT COOPERATIF ACQUISITION TITRES FILIALES
Montant initial de cette garantie : 600 000
Montant restant dû en capital : 438 927
Date de fin d'échéance de la garantie : 22/12/2021
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DES 100 TITRES ACQUIS DE LA SAS ABC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

: PRECISION A HAUTEUR DE 600 000 EUROS

Emprunt du : CREDIT COOPERATIF ACQUISITION TITRES FILIALES
Montant initial de cette garantie : 600 000
Montant restant dû en capital : 438 927
Date de fin d'échéance de la garantie : 22/12/2023
Nature de la sûreté réelle : CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE DE M. FOUCHER
: JEAN MICHEL A HAUTEUR DE 144 000 EUROS

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		27 880
INTERETS RESTANT A PAYER CREDIT COOPERATIF	27 880	
Total (1)		27 880

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				95 520	95 520
Amortissements					
- dotations de l'exercice				11 663	11 663
Total				11 663	11 663
Redevances payées					
- exercice				10 439	10 439
Total				10 439	10 439
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				18 054	18 054
- entre 1 et 5 ans				37 834	37 834
Total				55 888	55 888
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				955	955
Total				955	955
Montant en charge sur l'exercice				10 439	10 439

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ABC PRECISION	268 473	100.00	66 925
- ABC 38	396 248	100.00	128 380
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

				31/12/2015	31/12/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social				1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes				1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes				107 016	171 380
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				117 982	52 306
Impôts sur les bénéfices				3 210	1 410
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				114 089	50 138
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				114.77	50.90
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				114.09	50.14
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice				2	3
Montant de la masse salariale de l'exercice				41 694	84 274
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice				16 801	34 993

FOUCHER

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social : 3 Chemin des Provendes, 38800 CHAMPAGNIER

RCS GRENOBLE 808 386 270

==========

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'Actionnaire unique,

Après avoir rappelé conformément à l'article 243 bis du CGI qu'aucun dividende n'a été distribué au cours du premier exercice, cet exercice étant le second exercice de la Société:

Décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit 50.138,10 € de la manière suivante :

- au poste Autres Réserves 50.138,10 €

Pour extrait conforme
Le Président



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SAS FOUCHER, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le contrôle des procédures clients et révision du contrôle interne.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Prises de participation au cours de l'exercice :

Acquisition d'une participation au capital de l'entreprise ABC 38 pour 324 324 €.

Acquisition d'une participation au capital de l'entreprise ABC Précision pour 450 451 €.

A Colombe, le 10 juini 2017.

Commissaire aux comptes,
SASU MARREL Michel.
Représentée par M. Michel MARREL.